Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 10 juin 2021

La Caisse d'Epargne lance sa filière 'Agri-Viti' à Avignon

Porté par la volonté de « préparer au mieux la relance et de répondre aux nouvelles attentes de ses clients », la Caisse d'Epargne CEPAC (Caisse d'épargne Provence Alpes Corse) a engagé en 2020 une vingtaine d'opérations pour financer 700M€ de projets de transition énergétique, restant l'un des acteurs les plus actifs en France – et le premier financeur du groupe BPCE- en la matière.
Joël Chassard, président du directoire, a confirmé ce tournant vers de nouveaux secteurs en annonçant le lancement d'une filière 'Agri-Viti', pourtant largement acquise au Crédit Agricole.
« Nous étions déjà présents depuis longtemps et nous voulions aller plus loin et plus fort dans ce domaine où nous avons quelques belles signatures », notamment pour de la gestion de patrimoine.

Accompagner les exploitations
Une nouvelle agence spécialisée dans ce domaine d'activité a donc ouvert ses portes à Avignon en février

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 10 juin 2021

dernier, dirigée par Xavier Lefèvre pour couvrir le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Son rôle sera d'accompagner les exploitations qui sont de plus en plus nombreuses à repenser leur activité pour revenir à la biodiversité, et pour cause :

– La politique européenne agricole et son 'Green Deal' prévoit de subordonner les aides européennes aux normes environnementales. Un système dans lequel l'agriculteur est rémunéré en fonction de la qualité de sa production mais aussi pour les services environnementaux qu'il rend à la collectivité.

– Cette transition 'agro écologique', agricole et viticole, concernera un nombre croissant d'exploitations, selon Catherine Reljic, directrice du développement du groupe CEPAC. « Aujourd'hui la transformation de l'outil de production est telle que la moitié des viticulteurs ont soit un label bio, soit se sont inscrits dans une démarche pour l'obtenir, ou bien utilisent les techniques de l'agriculture raisonnée. Dans les dix ans, ils seront d'après nos études, deux sur trois ».

Retour à des vins plus naturels

C'est une question de génération. Beaucoup se convertissent non seulement à une viticulture dite 'biologique', mais encore 'biodynamique' avec un objectif de diminution drastique de l'utilisation de soufre ou de cuivre. Voici maintenant l'agro foresterie, clé du retour au goût et à des vins plus naturels, grâce à la plantation d'arbres dans la vigne qui lui procure ombre et apports de la biodiversité. « Les questions de l'irrigation, du réchauffement climatique et du degré d'alcool des prochaines récoltes préoccupent presque tous les viticulteurs. Nous proposons des lignes de crédit pour permettre un développement de l'activité avec des différés de paiement de 3 ans ou plus pour des projets de plantation, d'acquisition de terres ou de domaines pour tous ceux qui veulent s'inscrire dans une démarche de transition écologique », résume Xavier Lefèvre. La banque suivra la croissance de la demande en se fixant un objectif de part de marché « significatif (5%) d'ici 3 ou 4 ans ». L'agence compte quatre collaborateurs.

Comment se porte l'activité ?

Relevons quelques faits marquants de cet exercice passé :

– la « laborieuse fusion » du grand ensemble bancaire coopératif en Outre-Mer dont rêvait la Caisse d'Epargne CEPAC en 2015 pour se développer, est en passe de se réaliser. Le groupe a cessé l'hémorragie de parts de marché en 2020. C'est une bonne nouvelle car un tiers de son activité passe par l'Outre-Mer (Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte).

– Le PNB, soit le chiffre d'affaires de la banque se situe à 725M€, en recul de 5% par rapport à la seule année dernière mais le résultat net dépasse les 100M€, réduit un bon tiers, supportant le coût du risque (150M€).

– La banque confirme sa solidité avec 3,3 milliards d'euros de fonds propres, soit une hausse de 5% par rapport à 2019.

– Les nouveaux crédits (6,6 milliards) sont en hausse de 30%, mais il faut y inclure la distribution de PGE (1 milliard).

Ecrit par Hervé Tusseau le 10 juin 2021

– La nouvelle année qui démarre avec un nouveau logo, annonce un rebond de la CEPAC. Au premier trimestre, une hausse de plus de 5% du PNB, un résultat net qui double, un recul de 40% du coût du risque place l'Ecureuil provençal et ultra-marin sur une bonne pente. Il était déjà au premier rang national du groupe pour la satisfaction client sur le marché des particuliers en 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !